

Cet après-midi en Commission, Hervé Féron a interrogé la Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche quant à une éventuelle réforme du système de notation des élèves afin de mieux identifier leurs difficultés.

### [Intervention d'Hervé Féron en Commission des... par herveferon](#)

#### Intervention d'Hervé Féron en Commission :

Madame la Ministre, je souhaiterais attirer votre attention sur la question de la notation des élèves à l'école. La notion de note, qui date de l'ouverture d'écoles jésuites au XVIIe siècle, fait aujourd'hui partie intégrante du système éducatif français. Cependant, le système de notation fait l'objet de nombreuses critiques, qui remettent notamment en cause son impartialité. Des expériences de classes sans notes ont été menées dans certains collèges et lycées, et des voix s'élèvent pour réclamer la suppression des notes à l'école élémentaire. En juin, le précédent Ministre de l'Education annonçait qu'un jury paritaire de quinze professionnels de l'éducation et quinze usagers (parents d'élèves, lycéens ou étudiants et membres d'associations) serait chargé de réfléchir à l'évaluation des élèves. Il est nécessaire d'engager cette réflexion visant à ce que l'évaluation stimule les élèves au lieu de les décourager. Sans poser la question de la suppression de la note, il s'agit plutôt de réfléchir au type de notation à mettre en place. Seriez-vous favorable, Madame la Ministre, à une substitution de la note dite « sommative », qui certifie la maîtrise de connaissances et délivre un diplôme, par la note « formative », qui diagnostique les difficultés de l'élève pour mieux organiser et réajuster le travail d'apprentissage ? Au-delà de ça, j'attire votre attention sur l'intérêt de former les futurs enseignants à la docimologie, science de l'évaluation, dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espés) mises en place à la rentrée 2013. En effet, en se familiarisant avec la docimologie, les élèves-enseignants prennent conscience des implications de leurs pratiques évaluatives, et sont mieux armés pour noter de façon équitable et assurer une évaluation suffisamment fiable des compétences acquises et des progrès à réaliser de leurs élèves. Envisageriez-vous donc, Madame la Ministre, d'inclure la docimologie dans le programme des Espé ?